Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] CANCER DU SEIN : Pour une reconnaissance de l’exposition à certains risques professionnels

La CFDT a demandé ce jour à l’Anses (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) de conduire une étude sur les liens entre les cancers du sein et les expositions à certains risques professionnels. Cette saisine est une étape préalable à la création de tableaux de maladies professionnelles intégrant le cancer du sein comme pathologie. Ces tableaux doivent permettre une meilleure reconnaissance de ces atteintes du travail à la santé.

La volonté de la CFDT est de lutter contre l’invisibilité de l’exposition à certains risques professionnels chez les femmes comme le souligne le récent rapport du Sénat sur « Santé des femmes au travail, des maux invisibles ». Sur les plus de 61000 nouveaux cancers du sein diagnostiqués annuellement en France, plusieurs études montrent qu’une part de ces cancers pourrait être liée aux expositions professionnelles. Trois facteurs sont particulièrement identifiés : le travail de nuit, les rayons ionisants et les produits chimiques. Les travailleuses et travailleurs concernés sont notamment ceux des secteurs de la santé, de l’aérien et du nucléaire. Aujourd’hui, moins d’une dizaine de cancers du sein ont été reconnus en France par le système complémentaire des reconnaissances, notamment grâce à l’accompagnement de victimes par des militants de la CFDT.

En saisissant l’Anses, la CFDT revendique également une meilleure connaissance des facteurs professionnels pouvant provoquer un cancer du sein pour améliorer les dispositifs de prévention, et sensibiliser les employeurs, les travailleurs et les travailleuses à ce risque.

DÉCLARATION DE ISABELLE MERCIER, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

cancer du sein
Documents
Pour une reconnaissance de l’exposition à certains risques professionnels